



Description du poste d'animatrice de groupe de jeux

Domaine professionnel : Éducation, social

L'animateur / l'animatrice dirige des groupes de tout-petits âgés d'environ 2.5 ans jusqu'à l'entrée à l'école obligatoire, qui se réunissent une ou plusieurs fois par semaine pendant 2 heures ou une demi-journée au maximum.

Activité

Dans son travail, la responsable du groupe de jeux est guidée par les besoins et les intérêts des enfants individuels ainsi que du groupe. Ils sont guidés par une déclaration de mission / un concept pédagogique. Il s'agit notamment des objectifs pédagogiques du cadre d'orientation pour l'éducation, l'accueil et la formation de la petite enfance en Suisse FBBE www.orientierungsrahmen.ch et de la pédagogie de groupe de jeux www.spielgruppe.ch. Elle est soutenue dans son travail - selon les besoins - par une autre animatrice de groupe de jeux, un stagiaire ou un parent.

Le groupe de jeux est une étape importante pour tous les enfants vers un bon départ dans la scolarité obligatoire, en particulier pour les enfants de langue étrangère et les enfants issus de familles socio-économiquement défavorisées.

L'animateur du groupe de jeux fournit du matériel de jeu et de travail adapté à l'âge et aux besoins. En fournissant un cadre approprié avec beaucoup d'espace libre, des limites claires et des matériaux stimulants, elle permet aux enfants de se développer de manière optimale et d'acquérir des expériences par le jeu. Dans le groupe de jeux, les enfants peuvent bouger, jouer, être créatifs et actifs musicalement. Ce faisant, ils apprennent à trouver leur place dans un groupe de pairs, à faire preuve de considération, à aider les autres, à partager, à accepter leurs forces et leurs faiblesses et à gérer les conflits. Le jeu libre est au centre du groupe de jeux, il est l'outil éducatif central. Par une observation attentive, la responsable de la garderie reconnaît les besoins de chaque enfant. En proposant du matériel adapté à leur âge, elle encourage et soutient le processus d'auto-éducation des enfants. Les enfants étant très actifs, sensuels et créatifs, ils ont besoin d'un encadrement sensible et compétent.

Les enfants dont l'allemand / le français est la deuxième langue sont encouragés à apprendre et à développer leur deuxième langue en jouant ensemble, en chantant des chansons, en écoutant des histoires et en faisant des jeux de mouvement. Pour ces enfants, cela contribue de manière significative à l'égalité des chances.

Pour les enfants ayant des besoins particuliers, le responsable du groupe de jeux reconnaît le besoin de soutien. Le cas échéant, elle fournira des adresses pour une évaluation détaillée.

Le responsable du groupe de jeux favorise le contact avec les parents / l'éducation parentale en impliquant les parents dans le travail du groupe de jeux, ainsi qu'en proposant des forums d'échange tels que des soirées de parents, des événements pour les parents et des réunions de parents. Il existe un partenariat éducatif avec les parents. Le responsable du groupe de jeux est en réseau et coopère avec les agences spécialisées.



Base de formation	Il existe des critères de formation uniformes et contraignants entre les institutions de formation (commission de formation) de l'Association suisse des responsables de groupes de jeux SSLV.
Formation	Le SSLV recommande divers établissements de formation en Suisse alémanique qu'il reconnaît. Le site web de l'association fournit une liste ainsi que des informations détaillées sur les concepts de formation, les conditions d'admission, la durée et les diplômes des formations, www.sslv.ch/Bildung
Éducation permanente / Spécialisation	<ul style="list-style-type: none">• Cours des institutions de formation du SSLV et des spécialistes et points de contact régionaux FKS / SSLV• Cours de spécialisation des institutions de formation : Groupe de jeux en forêt, groupe de jeux d'intégration / soutien linguistique
Exigences	<ul style="list-style-type: none">• Âge minimum 20 ans, plus jeune après consultation de l'institut de formation• Le SSLV recommande de compléter la formation initiale• Expérience pratique avec des enfants d'âge préscolaire, en tant que parent ou en dehors de la famille• Intérêt et plaisir à travailler avec des enfants d'âge préscolaire et leurs parents / partenaires éducatifs, ainsi qu'avec des collègues professionnels.• Patience, empathie, flexibilité, ouverture d'esprit, tolérance• Volonté de réfléchir à ses actions personnelles et pédagogiques et de s'engager dans un développement professionnel continu.• Compétences organisationnelles et administratives• Pour les locuteurs étrangers Niveau de langue B2
Relations professionnelles	<ul style="list-style-type: none">• Il s'agit d'une activité essentiellement à temps partiel. Elle ne peut généralement pas être classée comme garantissant des moyens de subsistance.• Le responsable de la garderie est soit employé par une organisation, soit travaille en tant qu'indépendant.• La formation est également adaptée à la réinsertion dans la vie professionnelle, par exemple après une interruption pour raisons familiales ou comme orientation pour une profession sociale.
Options de connexion	La formation pour devenir animateur de groupe de jeux ne remplace pas la formation initiale. Conformément à la loi fédérale sur la formation professionnelle, les activités pratiques et les connaissances acquises sont créditées, par le biais d'une procédure de validation, en vue de l'obtention du titre reconnu au niveau fédéral de spécialiste en soins FABE. Si vous êtes intéressé, veuillez contacter l'office de la formation professionnelle ou l'office d'orientation professionnelle de VOTRE canton.
Information	La Fédération suisse des animatrices de groupes de jeux FSAJ Secrétariat FSAJ, Hofmeisterstr. 7, 3006 Berne, info@sslv.ch www.sslv.ch